



www.rme.saint-malo.fr



Guillaume PERRIN,
Président de la RME

Nous sommes nombreux à nous réjouir du prochain départ depuis notre belle cité le 1^{er} novembre 2026 de la 13^e édition de la Route du Rhum. Mais savez-vous que douze litres d'eau sont nécessaires pour obtenir un litre de ce précieux alcool ?

Pour la RME, par-delà la sécurisation de la distribution de l'eau, l'année 2025 a été celle de la recherche de la maîtrise de la consommation, qu'elle soit agricole, touristique, industrielle ou domestique.

Tout au long de l'année nous avons élaboré, négocié et conclu une convention avec un site industriel majeur de la commune pour son alimentation en eau. Celle-ci prend en compte ses perspectives de développement, fixe un plafond de prélèvement sur le réseau et intègre, en vue d'une réduction de la consommation,

un plan d'actions adaptées aux différents process mis en œuvre. Par ailleurs, grâce au déploiement de compteurs radio-relevés depuis 2012, les équipes de la RME sont désormais en capacité d'alerter plus rapidement les abonnés en cas de fuites après compteur, limitant d'autant les pertes d'eau et le montant des factures. Enfin, sur le deuxième semestre 2025, la RME a contribué à une campagne de communication VOISIN MALIN ciblée sur les quartiers de l'Espérance et de La Découverte et gratifiée d'un bon accueil des personnes visitées. Il reste à vérifier son impact effectif sur les consommations concernées avant de décider son renouvellement ailleurs dans la ville.

En 2026 comme en 2025, avec le concours des professionnels du tourisme, hôteliers et gérants de camping notamment, nous poursuivrons nos actions de sensibilisation à la nécessité d'éviter tout gaspillage : l'eau est une ressource vitale, économisons-là !

Les tarifs au 1^{er} janvier 2026

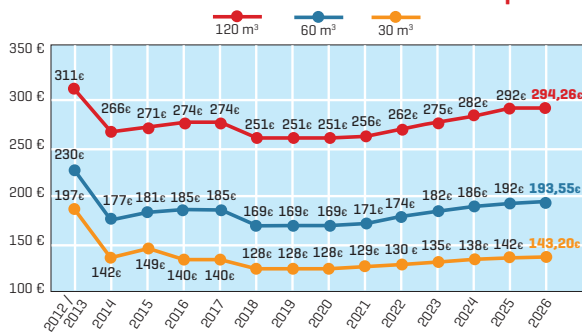
La RME subit depuis 2022 un accroissement sensible de ses charges, au premier rang desquelles les achats au Syndicat de Production "Eau du Pays de Saint-Malo" d'eau traitée dont le prix au m³ a augmenté de 37% entre 2021 et 2025 et qui augmente à nouveau de 2,5% en 2026 (hors augmentation de la contribution au SMG Eau 35). Le Conseil d'Administration a pu néanmoins, une fois encore, voter une hausse modérée des tarifs de vente d'eau, grâce notamment à la réduction des pertes en eau constatées. En parallèle, la légère baisse des redevances de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne permettra de contenir l'augmentation des factures pour la part eau potable (entre +0,3% et 1,2% selon les consommations).

→ **Abonnement Eau pour tous les usagers domestiques**
[compteurs de Ø 15 mm] : **7,33 € HT par mois (88 € HT/an).**

→ **Consommation selon 4 tranches tarifaires par an**
[incluant la part contribution au SMG 35 de 0.171 € HT/m³] :
**0 à 120 m³ : 1,213 € HT /m³ 121 à 200 m³ : 1,364 HT /m³
201 à 1 000 m³ : 1,811 HT /m³ > 1 000 m³ : 1,858 HT /m³**

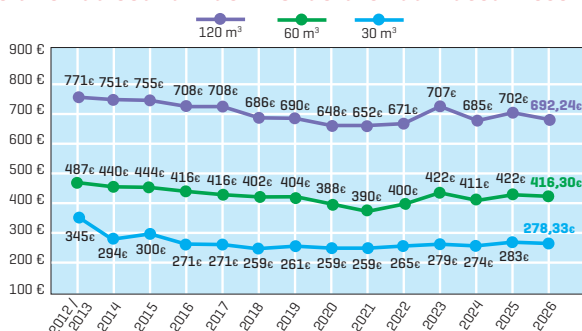
Voir tarifs complets sur le site : www.rme.saint-malo.fr

Évolution du coût annuel TTC facture Eau potable



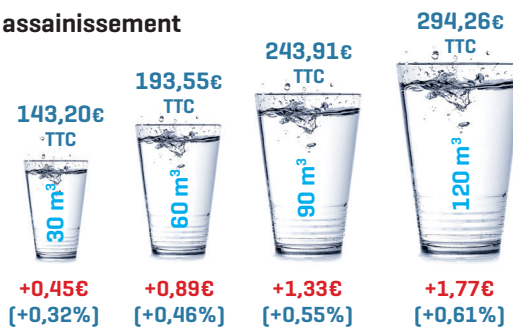
Les tarifs de l'assainissement collectif étant quant à eux revus à la baisse, **votre facture globale** (eau et assainissement) **diminuera d'environ 1,5% par rapport à 2025.**

Évolution du coût annuel TTC facture Eau + assainissement

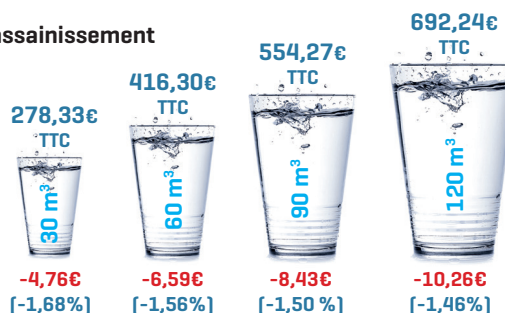


Tarifs 2026 TTC de l'eau potable selon consommations annuelles

Hors assainissement



Avec assainissement



À titre de comparaison, la bouteille d'1,5 L d'eau de source la moins chère, revient à 130€ le m³ !

Tensions sur la ressource

Economies d'eau

On dit souvent qu'il pleut tout le temps en Bretagne et l'Ille-et-Vilaine a même connu un épisode important d'inondations début 2025, alors pourquoi devrait-on restreindre nos usages de l'eau ?



Dans le Pays de Saint-Malo, les ressources en eau proviennent de barrages aux volumes limités et construits sur des cours d'eau aux débits assez faibles et très dépendants de la pluviométrie. Par conséquent, en période hivernale, quand les barrages débordent, tout l'excédent de pluie part directement à la mer et à partir du printemps, lorsque la végétation puise une grande partie de l'eau qui tombe, nous consommons le peu de réserves dont nous disposons jusqu'à l'hiver suivant. Et si les pluies ne sont pas assez abondantes ou trop tardives, nous risquons alors la pénurie.

Aussi, dans un contexte de changement climatique, d'augmentation de la demande et de dynamisme démographique, il apparaît nécessaire de faire des économies d'eau.

L'objectif inscrit dans le Plan Eau du gouvernement est de **réduire les consommations d'au moins 10%** quels que soient les usages. La RME travaille activement avec les professionnels (industrie, tourisme...) à la réduction de leurs consommations.

Et vous, que pouvez-vous faire pour réduire vos consommations ?

L'objectif affiché est une consommation de 18 m³ par personne et par an. Cela correspond à 50 litres par jour.

Selon votre consommation actuelle, l'économie à réaliser représente une ou deux chasses d'eau ou encore quelques minutes de moins sous la douche !

Pour y arriver, il est possible de s'équiper en matériel hydro-économe [chasse d'eau double volumes, limiteur de débit pour la douche, mousseurs, réducteur de pression en amont de l'installation...] et de changer quelques habitudes [prendre sa douche le temps d'une chanson de 3-4 minutes par exemple].

L'eau est précieuse, économisons-la !

Comment payer vos factures :

Tous les modes de paiement sont admis à la RME :

→ **en vous déplaçant** à nos bureaux au 40 Bd des déportés à Saint-Malo [pour les espèces, se rendre au bureau de poste avec la facture à régler ; attention, la poste appliquera des frais supplémentaires]

→ **en ligne** sur votre espace abonné :

<https://espaceabonne.rme.saint-malo.fr/#/connexion>

→ **par téléphone** → **ou par courrier**

Si vous rencontrez des difficultés financières, demandez-nous un échéancier ou contactez directement l'organisme social [CCAS/CDAS] dont vous dépendez qui saura vous accompagner dans vos démarches.

Conseils pratiques

Attention au froid, protégez vos compteurs ! : les compteurs sont la propriété de la Régie Malouine de l'Eau, il vous incombe en revanche d'en assurer la bonne protection.

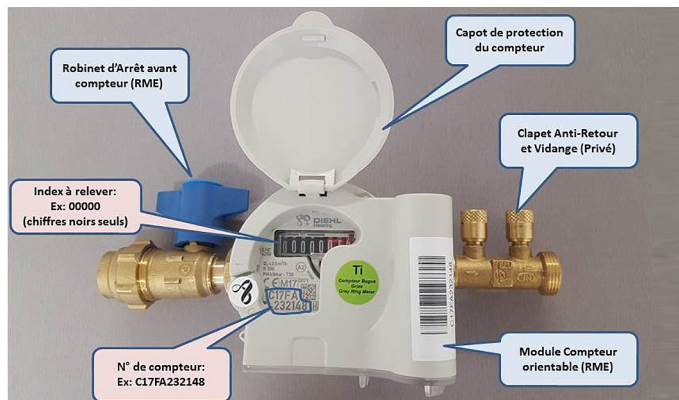
Pour éviter les fuites et dégâts des eaux : pensez à fermer votre robinet avant compteur lors d'absences prolongées [résidences secondaires, vacances...]

Relève de l'index du compteur : vous étiez absent lors du passage du releveur. Transmettez-nous votre index par courrier, par mail ou en passant par votre espace abonné. Vous pouvez également nous le communiquer par téléphone [uniquement les chiffres noirs].

Tous les agents de la RME ont une **carte professionnelle** qu'ils pourront vous présenter sur simple demande. Ils sont à votre service et nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

SITE INTERNET www.rme.saint-malo.fr :

notre site a été modernisé en 2022. Vous y trouverez de nombreuses informations.



IMPORTANT : que ce soit à l'accueil dans nos bureaux, par téléphone ou sur votre espace abonné, pour effectuer vos démarches, munissez-vous toujours de : **votre n° de contrat à 6 chiffres situé en haut de votre facture.** Votre espace abonné : inscription avec votre adresse mail et votre mot de passe personnel.

Ensuite vous devrez **lier votre contrat** à l'aide de votre numéro de contrat et de votre clef de sécurité en allant dans l'onglet "mon compte" situé en haut à droite de votre espace abonné.

Pour joindre la RME :

Gestion de l'Eau Potable

Service Abonnés : Tél. 02 99 20 35 00

[lundi au vendredi : 8h -12h / 13h 30 - 17h]

Service Travaux

[devis, demande d'intervention...]

Tél. 02 99 20 38 35

Web : www.rme.saint-malo.fr

Courriel : contact@rme.saint-malo.fr

Par courrier ou à nos bureaux

Pour joindre SUEZ :

Gestion de l'Assainissement Collectif

Numéro client : 02 77 43 43 43

Numéro d'urgence technique :

02 77 43 43 30

Site : toutsurmoneau.fr

Accueil client : 4-6 rue des Petits Champs

35400 Saint-Malo

Ouvert le mardi de 9h à 13h

et le jeudi de 13h à 17h

Pour joindre Saint-Malo Agglomération [SMA] :

Gestion de l'Assainissement Non Collectif [SPANC]

Contactez la Direction de L'eau et de l'Assainissement.

Service du SPANC :

accueil@stmallo-agglomeration.fr



La Régie Malouine de l'Eau est à votre service

RME · Régie Malouine de l'Eau · 40, Bd des Déportés · CS 11709 · 35417 SAINT-MALO

Tél : 02 99 20 35 00 · Courriel : contact@rme.saint-malo.fr